

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *Crystal Kraftabbeizer*
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** *Décapant*
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
crystal-products.ch
Nordringstrasse 1
CH-4702 Oensingen
- **Service chargé des renseignements:** *crystal-products.ch*
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
CH-8032 Zürich
Telefon 044-251 51 51
Nationale Notfallnummer: 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



danger pour la santé

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.



corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Acute Tox. 5 H313 Peut être nocif par contact cutané.
Acute Tox. 5 H333 Peut être nocif par inhalation.
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xn; Nocif

R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.

Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 1)



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alcool benzyle
but-2-yne-1,4-diol
solvant naphtha aromatique léger (pétrole)

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Peut être nocif par contact cutané.
Peut être nocif par inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 3)

Date d'impression : 06.03.2015

Révision: 06.03.2015

Nom du produit: **Crystal Kraftabbeizer**

(suite de la page 2)

· **vPvB**: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**

· **Composants dangereux:**

CAS: 646-06-0 EINECS: 211-463-5	1,3-dioxolane F R11 Flam. Liq. 2, H225	25-50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique Xn R20/22 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	25-50%
	alcools gras modifiés éther de polyglycol Xi R38 Skin Irrit. 2, H315; Acute Tox. 5, H303	2,5-10%
CAS: 64-18-6 EINECS: 200-579-1	acide formique C R35 Skin Corr. 1A, H314; H227	2,5-10%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10 Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335; H227; Acute Tox. 5, H313; H401	2,5-10%
CAS: 110-65-6 EINECS: 203-788-6	but-2-yne-1,4-diol T R23/25; C R34; Xn R21-48/22; Xi R43 Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331; STOT RE 2, H373; Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 4)

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 3)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau
Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

646-06-0 1,3-dioxolane

VME (Suisse) Valeur à long terme: 62 mg/m³, 20 ppm
H SSc;

64-18-6 acide formique

VME (Suisse) Valeur momentanée: 19 mg/m³, 10 ppm
Valeur à long terme: 9,5 mg/m³, 5 ppm
SSc;

110-65-6 but-2-yne-1,4-diol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 0,36 mg/m³, 0,1 ppm
Valeur à long terme: 0,36 mg/m³, 0,1 ppm
H S SSc;

- **DNEL**

100-51-6 Alcool benzylique

Oral	Long-term - systemic effects, Oral	5 mg/kg bw/day (consumer)
	Short-term - systemic effects, oral	25 mg/kg (consumer)
Dermique	Long-term - systemic effects, Dermal	5,7 mg/kg bw/day (consumer)
		9,5 mg/kg bw/day (workers)
	Short-term - systemic effects, dermal	28,5 mg/kg (consumer)
Inhalatoire		47 mg/kg (workers)
	Long-term - systemic effects, Inhalativ	8,11 mg/m ³ (consumer)
		90 mg/m ³ (workers)
	Short-term - systemic effects, Inhalativ	40,55 mg/m ³ (consumer)
		450 mg/m ³ (workers)

- **PNEC**

100-51-6 Alcool benzylique

Fresh water	1 mg/l (fresh water)
Marine water	0,1 mg/l (marine water)
Sediment in freshwater	5,27 mg/kg (sediment fresh water)
Sediment in marine water	0,527 mg/kg (sediment marine water)
Sewage treatment plant	39 mg/l (sewage)
Terrestrial compartment - soil	0,456 mg/kg (soil)
Water intermittent releases	2,3 mg/l (water, intermittend releases)

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 6)

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 5)

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· Forme:	Pâteuse
· Couleur:	Translucide
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	75 °C

· **Point d'éclair** -6 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 274 °C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 7)

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 6)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,3 Vol %
Supérieure:	13,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	133 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	42,6 %
Teneur en substances solides:	12,4 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

100-51-6 Alcool benzylique

Oral	LD50	1040 mg/kg (souris)
		1230 mg/kg (rat)
		1040 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)

64-18-6 acide formique

Oral	LD50	1100 mg/kg (rat)
------	------	------------------

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

(suite page 8)

Date d'impression : 06.03.2015

Révision: 06.03.2015

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 7)

110-65-6 but-2-yne-1,4-diol

Oral	LD50	105 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:**
Effet fortement corrosif.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Corrosif
Nocif
Irritant
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Muta. 2

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

100-51-6 Alcool benzylique

EC50/0,5h	71,42 mg/l (bacteria)
EC50/16h	>658 mg/l (bacteria)
EC50/24h	400 mg/l (daphnia)
EC50/3h	79 mg/l (alga)
EC50/96h	640 mg/l (alga)
LC50/96h	460 mg/l (fish)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les

(suite page 9)

Date d'impression : 06.03.2015

Révision: 06.03.2015




Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 8)

exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No ONU · ADR, IMDG, IATA	UN2924
· Nom d'expédition des Nations unies · ADR · IMDG · IATA	UN2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (DIOXOLANNE, ACIDE FORMIQUE) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (DIOXOLANE, FORMIC ACID) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
· Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
	
· Classe · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3+8
· IMDG	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3/8
· IATA	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3 (8)
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Segregation groups	Attention: Liquides inflammables. 338 F-E,S-C Acids
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 10)

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· **Quantités limitées (LQ)**

1L

· **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· **Catégorie de transport**

2

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

· IMDG

· **Limited quantities (LQ)**

1L

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN2924, LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (DIOXOLANNE, ACIDE FORMIQUE), 3 (8), II

15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H227 Liquide combustible.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H313 Peut être nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

(suite page 11)

Nom du produit: Crystal Kraftabbeizer

(suite de la page 10)

- R11 Facilement inflammable.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R21 Nocif par contact avec la peau.
- R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Labor

· **Contact:** Abteilung Labor

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

: Flammable liquids, Hazard Category 4

Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Acute Tox. 5: Acute toxicity, Hazard Category 5

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2

STOT SE 2: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3